

MASSOL Camille
CHIMBERT Muriel
GIRAUDO Prisca
Région Occitanie

A Montpellier,
Le 13 juin 2023,

Objet : Lettre de soutien pour la survie de Macondo

Monsieur le Directeur,

En tant qu'accompagnatrices de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) Macondo, nous souhaitons vous exprimer notre soutien face aux difficultés auxquelles vous faites face.

La dimension écologique de votre projet est cruciale. En effet, Macondo a pour vocation de soutenir des porteurs de projet et entreprises engagées dans la transition écologique, d'expérimenter et de former des professionnels à des techniques de construction écologique respectueuses de l'environnement. En adoptant des pratiques durables notamment le réemploi dans la construction du bâtiment, vous montrez l'exemple et prouvez qu'il est possible de concilier développement économique et respect de la planète.

De plus, votre tiers lieu se distingue par son engagement en faveur de la formation et de l'inclusion sociale en accueillant un centre de formation à destination de jeunes sans formation et une entreprise d'insertion. En proposant des opportunités d'apprentissage, de développement de compétences et d'échanges de connaissances, vous contribuez à autonomiser les individus et à favoriser leur épanouissement personnel et professionnel. Vous offrez également un espace inclusif où chacun est accueilli et valorisé, indépendamment de son parcours, de sa situation sociale ou de ses différences.

Votre projet est d'autant plus remarquable qu'il s'inscrit dans l'économie sociale et solidaire (ESS), un modèle économique axé sur la recherche du bien commun et la création d'un impact social et environnemental positif. En tant qu'entreprise de l'ESS, vous incarnez les valeurs de solidarité, de coopération et de responsabilité sociale, et vous contribuez à renforcer la résilience de notre territoire.

C'est pour toutes ces raisons que votre projet a été soutenu depuis sa création par le Pôle REALIS.

Une étude de cas sur le réemploi a également été financée par la Région (votée en juin 2021) dans le cadre dans un appel à projet conjoint de l'ADEME et de la Région afin de tester, réunir et co-construire une dynamique sur le territoire autour du réemploi dans le bâtiment. L'objectif est de montrer qu'il est possible de faire du réemploi à grande échelle dans le BTP et le faire savoir en partageant les conclusions au travers d'une guide de bonnes pratiques. Les analyses réglementaires et assurantielles ainsi que le suivi du crédit carbone et de cycle de vie des chantiers doivent permettre de montrer les différents atouts du réemploi et ainsi encourager d'autres acteurs du BTP à utiliser davantage de matériaux

de réemploi afin d'alléger l'impact du BTP tant sur les ressources que sur les déchets engendrés.

Cette étude a déjà permis de créer et d'animer un collectif d'acteurs sur le réemploi, d'analyser les besoins et d'être en veille sur les matériaux récupérables disponibles, d'organiser la logistique nécessaire au démontage, transport et stockage des matériaux, ainsi que la mise en place des ateliers de déconstruction et de transformation du bois, métal et déblais réemployables.

Aujourd'hui, le maintien de votre activité sur l'Ecosite du Mas Dieu est contesté. Aussi, nous sommes inquiètes des conséquences qui pourraient mettre en péril votre entreprise

1. Le versement de la subvention, accordée par l'agence nationale de cohésion des territoires, pour laquelle vous avez été lauréat est cruciale pour le développement de l'activité. Sans ces ressources financières, l'entreprise pourrait se retrouver dans une situation précaire.
2. Le déménagement et l'installation de la SCIC Macondo sur un autre site posera un problème économique majeur pour le projet. Bien que cette décision pourrait offrir de nouvelles opportunités à long terme, nous sommes également conscientes des défis économiques majeurs qu'elle pourrait engendrer. Le remboursement des emprunts contractés pour les investissements réalisés sur l'Ecosite de Mas Dieu représentera une charge financière très importante pour l'entreprise.

Pour la survie de l'entreprise, il est essentiel que des mesures appropriées et concertées soient prises afin d'assurer la continuité des activités de l'entreprise Macondo, des 5 coopératives et associations, 17 salariés et 15 jeunes accueillis sur le site.

Nous vous encourageons à poursuivre le dialogue avec les parties prenantes concernées, y compris les autorités locales et les organismes de financement. Les solutions que vous proposez rencontreront, nous l'espérons, un réel intérêt. Elles méritent d'être étudiées pour sortir de cette crise.

Nous sommes convaincues, que grâce à des efforts concertés, vous pourrez surmonter ces défis, trouver des solutions constructives qui bénéficieront au territoire et assurer un avenir pour Macondo.

MASSOL Camille

Responsable du Pôle REALIS
Service ESS - Région Occitanie



CHIMBERT Muriel

Chargée d'accompagnement au pôle REALIS
Service ESS - Région Occitanie



GIRAUDO Prisca

Chargée de mission
Service économie circulaire et déchets - Région Occitanie



